BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3477

61 – ORNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ARGENTAN

Extrait de jugement

Date : 13 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
494 622 889 RCS ALENCON.
LA FUTELAIE.
Forme : E.A.R.L..
Activité : Non précisé.
Adresse : La Futelaie, 61470 LE BOSC RENOULT.
Complément de jugement : Jugement rononçant la liquidation judiciaire sur conversion de la procédure de redressement - Administrateur : BEAUSSART Charles, 26 rue Jullien, 61000 ALENÇON - Liquidateur : SELARL C. BASSE, 26 Rue Jullien, 61000 ALENÇON - Selon jugement en date du 13 Octobre 2026, le Tribunal Judiciaire d'ARGENTAN, N° RG 25/01064 - N ° Portalis DBZY-W-B7J-CM55, CONSTATE l'état de cessation des paiements de l'EURL LA FUTELAIE et constate que son redressement est manifestement impossible ; ORDONNE l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de l'EURL LA FUTELAIE, immatriculée au RSC d'Alençon sous le n° 494 622 889 - La Futelaie - 61470 LE BOSC RENOULT ; NOMME Madame Isabelle BERTRAND, Vice-Président, en qualité de juge-commissaire ; DESIGNE la SELARL TRAJECTOIRE, prise en la personne de Me Charles BEAUSSART en qualité d'administrateur judiciaire de l'EURL LA FUTELAIE aux fins d'assister les gérants dans leurs actes de gestion et d'administration de l'EURL ; DÉSIGNE, en qualité de liquidateur la SELARL C. BASSE représentée par Maître Christophe BASSE ; FIXE le délai de déclaration des créances imparti aux créanciers à deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugem - N° RG : 25/01064